

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/10/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 9 Octobre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de Langan s'est réuni à la Mairie de Langan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur YVANOFF Daniel, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 02/10/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/10/2023.

Présents : M. YVANOFF Daniel, Maire, M. GAUPLE Olivier, M. GUINARD Dany, M. HOUANARD Alain, M. JACQUES Emmanuel, M. JOLIVET Thierry, Mme JOSSE Solange, M. LE BERRE Erwan, Mme MENEZ Camille, M. PAILLOUX Fabrice

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme ABAUTRET Virginie à Mme JOSSE Solange, Mme BAUGIN Véronique à M. YVANOFF Daniel

Absent(s) : Mme CHENON Chirley, M. LE TENNIER Yvan

A été nommée secrétaire : Mme JOSSE Solange

2023/47 – Subvention aux sapeurs-pompiers

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition faite par l'amicale des Pompiers de Romillé relative à l'insertion d'un encart dans leur agenda pour un montant de 500€.

Après avoir délibéré et voté à l'unanimité, le Conseil municipal :

- APPROUVE le versement de 500€ à l'Amicale des Pompiers de Romillé pour l'insertion dans l'agenda 2024 d'un encart regroupant les principales informations de la commune de Langan.
- AUTORISE Monsieur Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/10/2023
Le Maire
Daniel YVANOFF

